COMMUNIQUE DE PRESSE

Communiqué de presse
23/10/2023 - pour diffusion immédiate

Offre groupée : Selectra négocie -14% sur le prix du kWh HT d'électricité avec Ekwateur

Pour la première fois depuis le début de la crise des marchés de l'énergie, une offre à prix de groupe propose une remise de 14% sur le prix du kWh HT d'électricité par rapport aux tarifs réglementés. Cette offre 100% renouvelable négociée par Selectra avec le fournisseur Ekwateur témoigne de la vigueur retrouvée de la concurrence face à des tarifs réglementés ayant augmenté de plus de 30% en deux ans. Une offre de gaz naturel à prix attractif et comprenant 15% de biométhane a également été négociée en complément.

Une hausse de plus de 30% des prix de l'électricité pour les particuliers en deux ans !

Durant l'automne 2021, la **reprise économique post-covid** et la **faible disponibilité du parc** de réacteurs nucléaires français entraînent le début de la **flambée des prix** de l'électricité et du gaz sur les marchés de gros. Un phénomène amplifié, à partir de 2022, par les **répercussions de la guerre en Ukraine**. Pour faire face à cette situation, le gouvernement est contraint **d'augmenter les tarifs réglementés** de l'électricité et du gaz à plusieurs reprises :

- **+4% TTC** pour l'électricité et le gaz le **1er février 2022** ;
- **+15% TTC** pour le gaz le **1er janvier 2023** ;
- **+15% TTC** pour l'électricité le **1er février 2023** ;
- **+10% TTC** pour l'électricité le **1er août 2023**.

A l'arrivée, **l'addition est salée** pour les ménages : une **facture d'électricité** qui augmente de **plus de 30%** en deux ans[1] ! Pourtant, le bouclier tarifaire est toujours actif : aujourd'hui encore, le gouvernement continue de **prendre en charge 37% de la facture d'électricité** des foyers (contre 43% avant la hausse du 1er août 2023[2]).

Une offre exceptionnelle pour l'électricité

L'offre négociée présente les caractéristiques suivantes :

- **pour l'électricité, une remise de 14% sur le prix du kilowattheure HT** par rapport aux tarifs réglementés d'EDF ;
- **pour le gaz naturel, une remise de 6% sur le prix du kilowattheure HT** par rapport au prix repère de vente du gaz naturel ;
- **des remises garanties pendant une durée de 12 mois** pour cette offre indexée sur les tarifs réglementés d'EDF et le prix repère de vente du gaz naturel ;

---

[1] *Etude réalisé par Selectra en septembre 2023 - Evolution du coût du chauffage depuis le début de la crise des marchés de l'énergie*
[2] *Reuters - France: Hausse des tarifs de l'électricité de 10% le premier août*

- **une énergie électrique 100% renouvelable**, et un taux de **biométhane de 15%** pour l'offre gaz.

L'abonnement (part fixe de la facture) est, de son côté, identique aux tarifs réglementés de l'électricité et au prix repère de vente du gaz naturel.

A remise égale par rapport aux tarifs réglementés HT, **les économies en euros par an sont par ailleurs bien plus élevées qu'avant crise**, sous la double impulsion de la hausse de la facture d'électricité d'une part, et de la baisse du poids des taxes au sein de la facture. Une famille de 4 personnes vivant dans une maison moyennement isolée de 100 mètres carrés chauffée à l'électricité économisera ainsi **367€ par an**[3].

Une souscription ouverte jusqu'au 28 février 2024

La souscription restera ouverte en ligne sur le site Internet Selectra.info jusqu'au 28 février 2024.

Contact
Maxime de La Raudière - Directeur général délégué - 06 03 66 44 96 -
maxime.delaraudiere@selectra.info

***Selectra** accompagne les consommateurs dans la gestion de leurs factures (énergie, télécom, assurances, frais bancaires, domotique…). Initialement incubée à Sciences-Po Paris, Selectra compte aujourd'hui plus de 2 000 collaborateurs et propose ses services dans 17 pays. Selectra a été fondée en 2007 par Xavier Pinon et Aurian de Maupeou qui continuent de la diriger aujourd'hui. selectra.info*

***Ekwateur** a été créé par Jonathan Martelli et Julien Tchernia en novembre 2015. C'est après avoir travaillé ensemble dans le secteur de l'énergie qu'ils ont eu l'idée de lancer le premier concept de fournisseur d'énergie collaboratif. ekWateur est une alternative aux acteurs dominants du marché français - EDF et Engie - et propose de l'énergie (gaz, électricité et bois) renouvelable aux particuliers et petits professionnels. Pour ekWateur, l'énergie doit être transparente ! ekwateur.fr*

[3] Hypothèse : 12000 kWh par an. Economies : 12000*(0.2276-0.1970) = 367,20€. 0.2276 est le prix du kWh TTC du tarif réglementé d'EDF et 0,1970 le prix du kWh TTC de l'offre négociée.